

*Mon*

# CP JEPS AAVQ

en alternance

Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

*Ma formation pour devenir  
animateur spécialisé dans les  
activités physiques et les activités  
scientifiques et techniques*





## L'OBJECTIF DE LA FORMATION

- Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, CP JEPS mention "Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne", est un diplôme d'Etat de niveau 3. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale. Contrairement au BAFA, ce diplôme est professionnel (sans restriction de durée).
- La formation vise à apporter des compétences pour être capable d'encadrer, d'animer et d'organiser tous les temps d'activités quotidiennes (accueil, repas, couchers, veillées, hygiène...) et de s'intégrer au sein des structures de loisirs.
- La formation permet de découvrir plus particulièrement les activités physiques, scientifiques et techniques afin de devenir un animateur polyvalent capable d'initier les pratiquants à ces activités.

## DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.



- Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Il conçoit et anime des activités éducatives, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant des domaines suivants : activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Il évalue ses actions d'animation et en rend compte.

### Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur Enfance-Jeunesse ;
- Animateur en Accueil de Loisirs ;
- Animateur en Accueil de Loisirs Périscolaires ;
- Animateur en séjours de vacances ;
- Animateur socioculturel.

Le secteur professionnel principal est celui des Accueils Collectifs de Mineurs en périscolaire et extrascolaire, dont les séjours de vacances. Les structures d'emploi sont les entreprises du secteur de l'animation, du lien social et familial et les collectivités territoriales.

Le CPJEPS AAVQ permet de se présenter au concours d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe (catégorie C).

**RNCP32369**

Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Enregistrement de la certification le 01-01-2021

# VOTRE FORMATION EN ALTERNANCE

## UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation CP JEPS à la MFR est proposée en apprentissage ou en formation continue. Elle dure 19 mois. Elle se déroule en alternance entre théorie à la MFR et pratique en structure.

La formation théorique représente 612 heures à la MFR et la formation pratique 2135 heures.

Les périodes de vacances scolaires se déroulent obligatoirement en entreprise.

## LE CONTENU DE VOTRE FORMATION

Les apports à la MFR se font sous formes de mises en situation, de cours magistraux, d'études de cas, de visites, de travaux de recherche...

### LES MATIÈRES ÉTUDIÉES

- Techniques de commercialisation et de communication, méthode de compréhension d'un environnement social et humain, expression écrite et orale.
- Découverte de l'environnement professionnel, réglementation.
- Techniques de secrétariat et de documentation, utilisation de logiciels...
- Gestion de projet.
- Pédagogie, pratique d'une activité physique, scientifique et technique, connaissance et compréhension du public.
- Connaissance de soi, relation aux autres.
- Accompagnement individualisé, remise à niveau...

## 4 UNITÉS CAPITALISABLES

**UC 1** - Participer au projet et à la vie de la structure.

**UC 2** - Animer les temps de vie quotidienne de groupes.

**UC 3** - Concevoir des activités en direction d'un groupe.

**UC 4** - Animer des activités.

## TROUVER VOTRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les structures à contacter pour trouver un contrat d'apprentissage ou un stage :

Les services municipaux chargés de l'enfance et de la jeunesse, les structures intercommunales, les maisons de quartiers, les MJC, les centres sociaux, les centres de loisirs, les centres de vacances (classes découvertes, vertes, de neige...), les structures périscolaires publiques ou privées.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification se déroule en deux épreuves :

- **Épreuve 1 (UC1/UC2) :**  
« La vie quotidienne » : rédaction d'un dossier + un entretien.
- **Épreuve 2 (UC3/UC4) :**  
« Mise en Situation Professionnelle » : un dossier + une mise en situation professionnelle + un entretien en activités physiques et en activités scientifiques et techniques.

## LES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES... QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Fabriquer sa propre pâte à modeler, jouer avec l'énergie solaire, percevoir le spectre électromagnétique, découvrir un écosystème...**

Les activités physiques renforcent la coopération. Elles enseignent le respect des règles, de soi-même et des autres. Elles valorisent l'action, la qualité du jeu et les efforts personnels. Elles contribuent également à l'éducation à la santé et au bien être pour tous.

Les activités scientifiques et techniques sont de formidables supports en animation qui permettent à chacun d'expérimenter, de remettre en question des connaissances et préjugés et enfin de coopérer ou de se défier au sein d'une équipe. Elles favorisent l'observation, la déconstruction des représentations et développent l'esprit critique.

L'approche scientifique permet aussi de mieux appréhender l'environnement, le vivant et de le respecter. En formant les consciences à ces enjeux sociétaux à travers leur meilleure appréhension, l'expérimentation de son environnement permet à l'enfant et au jeune de découvrir la biodiversité ordinaire et d'y saisir la place de l'homme.



# BIENVENUE CHEZ VOUS

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être agé de 16 ans au minimum.
- Être déclaré admissible à la formation CPJEPS lors du bilan d'entrée.
- Être motivé par l'animation et/ou avoir, si possible, une première expérience dans ce domaine.
- Prévoir d'obtenir le PSC1 au cours du 1er trimestre de formation.
- Maîtriser la lecture et l'écriture est vivement conseillé.
- Avoir des notions en informatique (traitement de texte).
- Trouver un contrat d'apprentissage ou des lieux de stage selon son statut.

## NOS ATOUTS

- 25 années d'expérience (BAPAAT puis CP JEPS).
- Un suivi individualisé des apprenants.
- Une classe à l'effectif restreint.
- Une situation géographique privilégiée entre lac et montagnes.
- Des partenariats solides avec des entreprises du territoire.
- Un internat dans l'établissement.



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et autres situations de handicap sous conditions. Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec notre référente handicap.

## TARIFS

Coût pédagogique : 6991€/an. **Le coût de la formation en apprentissage est pris en charge par les opérateurs de compétences.**  
En formation continue : 12,00 € de l'heure.

### Reste à charge de l'apprenti(e) :

Cotisation à l'association MFR d'Annecy 100€ par année

### Frais de demi-pension et pension (tarif 2024-2025) :

Demi-pension (obligatoire)  
• 61,75€ par semaine de formation.

Internat et repas (facultatif)  
• 119,25€ par semaine de formation.

Peuvent s'ajouter des frais liés aux journées d'intégration et au voyage d'étude.

## ET APRÈS ?

En 2023, 47% travaillent dans l'animation, 18% ont poursuivi leurs études, 6% recherche du travail, 5,5% ont redoublé et 23,5% se sont réorientés.

## RENCONTRONS-NOUS !

Venez découvrir nos formations en alternance lors de nos journées portes ouvertes les :

mercredi 11 décembre 2024  
samedi 25 janvier  
samedi 22 mars  
mercredi 16 avril  
vendredi 16 mai (16h-19h30)  
mercredi 11 juin 2025

## NOS RÉSULTATS\*

### Taux de réussite :

2023 : 67%  
2022 : 91%  
2021 : 65%

\*retrouver l'ensemble de nos résultats sur notre site internet.



Thomas SUISSE  
thomas.suisse@mfr.asso.fr  
Tel. 04 50 66 88 28

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

**ANNECY**